

SCI TARNOK

20 Rue des gaudries

44800 SAINT HERBLAIN

le 15 avril 2019

Objet : **Régularisation charges 2018**

Monsieur,

Je vous adresse le décompte des charges pour la période du
01/10/2017 au 30/09/2018 :

Avances : **776 €**

Charges générales : 936,44 €

Ordures ménagères : 103 €

soit un total de **1039,44 €**

L'augmentation constatée par rapport à l'année dernière est due à
l'augmentation des frais de chauffage, du fait de l'individualisation.

Il vous reste ainsi à me verser la somme de **263,44€**.

Afin que l'on ne se retrouve pas dans la même situation l'année
prochaine, je vous propose de passer le montant des avances sur charges à 80€ par mois, ce qui fait
un appel de fonds de 635€ sur mai et juin, puis 645€ à partir de juin (du fait de l'augmentation du
loyer de 10€ mensuellement). Pour rappel la CAF verse actuellement la somme de 268€ mensuels.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations
distinguées.